



## SOMMAIRE

- FINANCES *page 2*
- ÉCLAIRAGE PUBLIC *page 3*
- TRAVAUX *page 4*
- ASSOCIATIONS *page 6*
- ÉCOLE *page 8*
- CCAS *page 9*
- ENVIRONNEMENT *page 10*
- EAU POTABLE *page 11*
- MUNICIPALITÉ *page 12*



[www.moncel-les-luneville.fr](http://www.moncel-les-luneville.fr)



Suivez l'actualité  
du village



# FINANCES

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023



## BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023



### ■ BUDGET PRIMITIF 2023

C'est un budget primitif 2023 exceptionnel qui a été voté ce 11 avril en conseil municipal. Alors que **le budget de fonctionnement** ne subit que de très légères variations d'une année sur l'autre habituellement, il va connaître cette année une très forte hausse. Elle s'explique principalement par la provision budgétaire nécessaire en vue de l'acquisition du terrain de la Grande Corvée et pour faire face à l'impact de la hausse des coûts de l'énergie, dont les effets vont se poursuivre encore en 2023.

Le terrain du lieu dit «La Grande Corvée» (environ 11 900 m<sup>2</sup>), classé en zone 1AU dans le PLUi-H, fait l'objet d'un projet de création de lotissement communal, intégrant des préoccupations d'intérêt général autour d'objectifs de mixité sociale et d'intégration environnementale (*préservation de la nature, densification verte et raisonnée de l'habitat*).

Du côté du **budget d'investissement**, c'est également un budget en hausse d'environ 20% comparativement à 2022, qui s'annonce. Cela s'explique notamment par l'important projet de rénovation de la cour d'école (*voir page 4*), qui va mobiliser une grande partie de ce budget.

L'école va bénéficier de travaux d'isolation pour améliorer la performance énergétique du bâtiment. A l'automne 2022, une étude énergétique des bâtiments communaux a permis

d'établir une priorisation des actions à mener. Très grosse consommatrice de chauffage en hiver, surchauffée en été, il y avait urgence à agir. Nouvelles fenêtres, nouveaux volets, isolation des combles devraient ainsi permettre d'avoir de bien meilleures conditions de vie et de travail.

### ■ BUDGET EAU POTABLE 2023

A hauteur de 58 260.69€ pour 2023, le budget de fonctionnement reste équilibré.

Pour le budget d'investissement, il est équilibré à 304 617.62€. Un montant qui provient d'une bonne gestion des travaux du puits artésien (*excédent de CA 2022*) et des amortissements des travaux excécutés.

### ■ IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2023

Le Maire a proposé aux élus de ne pas augmenter les taux d'impôts directs pour 2023.

Un souhait entendu et validé en conseil municipal. Mais attention : si la part communale restera stable, les bases de l'État vont, quant à elles, augmenter.

Voici les taux d'imposition qui ont été validés :

Taxe Habitation :	8.00 %
Taxe Foncier Bâti :	25.31 %
Taxe Foncier Non Bâti :	12.53 %

**Bon à savoir :** vous pouvez retrouver toutes les délibérations du conseil municipal en allant sur le site internet de la commune [www.moncel-les-lunéville.fr](http://www.moncel-les-lunéville.fr), dans la rubrique « Vie Municipale »

# ÉCLAIRAGE PUBLIC

*L'année 2022 a été marquée par l'envolée des coûts de l'énergie, poussant certaines communes et agglomérations à réduire l'éclairage public à certaines périodes de la nuit, voire de l'arrêter. Vincent THUNY, 1er adjoint en charge des travaux, explique le contexte particulier de la commune et les décisions prises par l'équipe municipale au sujet de l'éclairage public.*

**Moncel info : de nombreuses communes ont mis en place des mesures de réduction de leur éclairage public. Qu'en est-il pour Moncel ?**

**Vincent THUNY :** la situation de notre commune est tout à fait spécifique et peut difficilement être mise en comparaison avec celle de nos voisins.

La décision de couper l'éclairage public entre juillet 2011 et décembre 2012 a permis de réaliser les économies budgétaires nécessaires pour investir dans du matériel à faible consommation énergétique. Il ne serait donc pas judicieux d'investir dans du nouveau matériel. Le parc d'éclairage public de la commune est composé aujourd'hui de matériel à Leds ou basse consommation.

De nombreux échanges avec le gestionnaire responsable de notre éclairage public ont permis d'affiner notre étude, dont la conclusion a montré que l'impact financier d'une coupure de l'éclairage public aurait été minime.

**Moncel Info : sans tout éteindre, n'aurait-il pas été judicieux de diminuer l'éclairage public quand même ?**

**V.T :** Nous avons également étudié cette question. Laisser un lampadaire sur deux allumé aurait nécessité de revoir toute notre installation. Baisser d'avantage l'intensité de l'éclairage sur certaines plages horaires a été envisagée mais n'a pas abouti en raison d'un très faible retour sur investissement.

**Moncel info : n'y a-t'il rien à faire sur cette question de l'éclairage public ?**

**V.T :** Si, bien sûr ! Nous allons poursuivre l'implantation de mâts solaires ou de matériel de dernière génération des futurs chantiers, comme

nous l'avons fait sur l'espace vert de l'ancienne maison SNCF ou encore rue du Saulcy.

Lors du conseil municipal du 11 avril, il a été décidé de couper l'éclairage public des zones suivantes à compter du 1<sup>er</sup> mai de cette année. Les rues LAVOISIER et CLÉMENT ADER seront éteintes de 23h00 à 06h00, en cohérence avec Lunéville. Les rues HÉLÈNE BOUCHER et de L'ÉCOSSEUSE seront éteintes de 00h à 06h00.

Cette décision a été prise dans ce sens afin de minimiser la hausse du coût de l'énergie et de respecter l'engagement pris par Matthieu SIGIEL aux vœux du Maire, qui est de ne pas éteindre les zones d'habitation, tout en participant à l'effort commun de sobriété énergétique.

Il faut rappeler également que notre système de vidéo surveillance est alimenté par le réseau d'éclairage public. Il est donc très compliqué voire impossible de couper entièrement l'éclairage, pour des raisons évidentes de sécurité.



**Moncel Info : pour finir et c'est en lien avec la question de la sobriété énergétique pour l'éclairage public, qu'envisagez-vous au sujet des bâtiments communaux ?**

**V.T :** C'est un sujet qui s'impose à tous et que nous n'avons pas le droit d'éluder. Nous avons entrepris une étude énergétique des bâtiments communaux avec un spécialiste du territoire.

Cela nous a donné des pistes de réflexion: chauffage, isolation, production d'énergie. Tous ces éléments seront intégrés à notre Plan d'Investissement pour développer notre sobriété énergétique.

S'il reste des points d'incompréhension, il ne faut surtout pas hésiter à se rapprocher de la mairie. Le Maire ou moi-même serons à disposition pour apporter les éclairages nécessaires. Sans jeu de mots...

## ■ NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

C'est un des très importants dossiers de l'équipe municipale pour lequel Matthieu SIGIEL a missionné Vincent THUNY (*1<sup>er</sup> adjoint, en charge des travaux*) et Audrey REIBEL (*attachée territoriale*) à travailler en «**mode projet**». Le réaménagement total de la cour d'école et du terrain de tennis va s'engager dans les mois à venir : les offres ont été publiées.

En effet, c'est près d'un an et demi de travaux préparatoires qui ont été nécessaires pour donner corps à ce projet d'aménagement avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Un temps qui a été nécessaire pour impliquer les enseignantes, les ATSEM et les élèves de l'école dans l'élaboration du cahier des charges, mais également avec le concours du CAUE54. Un temps qui a permis d'aller à la rencontre d'autres écoles du territoire ayant mené des projets similaires d'aménagement.

Un temps qui a permis d'élaborer les dossiers de demandes de subvention qu'un tel projet pouvait envisager d'obtenir : Agence de l'Eau, Sous-Préfecture, Région, Département...

La cour d'école va être refaite. Le préau va voir sa superficie doublée avec une extension ossature bois équipée d'une toiture végétalisée. Une partie du terrain de tennis sera dédiée aux élèves et leur apportera une grande zone pédagogique dédiée à la nature. Le reste de l'actuel terrain de tennis sera une zone d'accueil du public sous forme de jardin partagé avec la présence de petits arbustes fruitiers.

Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale de renaturation de l'espace urbain et de désimperméabilisation des sols, notamment en période d'intempéries. Il a été pensé pour apporter la meilleure adaptation possible aux contraintes climatiques.

La problématique de la gestion de l'eau s'est imposée à toutes les étapes de ce projet. Une cuve enterrée permettra de récupérer l'eau de pluie, destinée à l'arrosage, en attendant que la réglementation évolue et puisse permettre d'exploiter cette eau pour les sanitaires, par exemple. Le projet va offrir une plus grande maîtrise de la ressource en eau en période de canicule.

Ce projet s'accompagne de l'introduction de nouveaux jeux, choisis par les enfants de l'école. Depuis plusieurs semaines, ils ont d'ailleurs le plaisir de pouvoir en profiter.



# TRAVAUX

## Cours d'école

Rénovée avec du pavé et une résine adaptée, la cours comme pour l'ensemble du projet, va permettre une désimpermeabilisation intégrale des sols. Au centre, un espace de jeux de plein air (ballon, motricité, ...)

## Extension de préau ossature bois et toiture végétalisée

Cette extension va doubler la superficie du préau et permettre aux enfants de profiter pleinement de l'espace même par temps de pluie. Et l'été, ce dispositif apportera protection et fraîcheur.



## Extension de la cours d'école

Séparée du jardin partagé, et uniquement accessible aux élèves, cet espace arboré offrira diverses zones aménagées et pédagogiques : carrés potagers, petite estrade en bois, pas japonais en rondins de bois, terrasse en pavés drainants il y aura également une cuve enterrée pour récupérer les eaux de pluie.

## Jardin partagé

Accessible au public, équipée de bancs et de tables, cette zone sera arborée et agrémentée de haies fleuries. Elle proposera des jardinières de lavande, de thym, de romarin et autres fleurs mellifères.



# ASSOCIATIONS



## ■ LE FOYER RURAL FAIT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est en présence des autres Présidents des associations Moncelloises, que s'est tenue l'Assemblée Générale du Foyer Rural, le 10 février. Matthieu SIGIEL, accompagné de Vincenzo PICCIRILLI (*Conseiller Municipal en charge des associations*) ont ainsi assisté au bilan moral, financier et des activités proposées au cours de l'année 2022. La salle du Conseil était bien remplie pour l'occasion et **les projets 2023 des différentes sections du Foyer Rural ont été présentés.**

Le foyer rural est ouvert à tous les Moncellois désireux d'apporter leurs idées et leur part de bénévolat pour contribuer au dynamisme de la commune.



## ■ VIDE GRENIER DU FOYER RURAL

Le traditionnel vide grenier se déroulera le **dimanche 4 juin 2023**. Un tarif préférentiel sera proposé aux Moncellois qui souhaiteraient exposer. Le lieu reste encore à définir.

## ■ CHASSE AUX OEUFS

Les enfants sont venus en nombre en ce dimanche de Pâques. A l'invitation de la Section Famille du Foyer Rural, la traditionnelle «Chasse aux Oeufs» a été une belle réussite. Avec une météo idéale, les enfants ont rapidement débusqué les oeufs cachés et sont repartis avec des sachets bien garnis de chocolats. Ce sont en tout 60 sachets qui ont été distribués, soit 16 kg de chocolat.



## ■ SECTION MONCEL'ANIM

Les cours de cuisine ont repris à raison de 2 mercredis par mois à la salle des fêtes. Les cours de zumba adultes, adolescents et enfants ont également repris. Le 4 mars, Moncel'Anim a réuni 185 personnes pour une soirée dansante «Années 80» : un succès ! Les bénéfices de cette opération seront reversés à des associations qui accompagnent les enfants malades et leurs aidants.

## ■ SECTION PÊCHE

La traditionnelle journée de pêche à la truite a été organisée à la fin du mois d'avril, à l'étang communal.

## ■ SECTION FAMILLE

Les aînés de la commune se réunissent les mardis après-midi à la salle Daniel RIGAUD, au rythme de 2 mardis par mois. Au programme : belote, jeux de société, scrabble, en attendant le retour des beaux jours pour l'organisation de sorties diverses et variées.

Des résidents de la Maison des Hibiscus sont venus rejoindre le groupe, qui reste ouvert à tous les séniors de la commune qui seraient intéressés.

# ASSOCIATIONS

## ■ **KRAV MAGA : UN CHAMPION DU MONDE A MONCEL**

Le club de KRAV MAGA a été honoré de la venue de Bryan LANG pour une séance d'initiation de «pieds-poings». Cette présence est pour le moins exceptionnelle tant le champion cumule les distinctions : 10 fois champion de France de KICK/K1, Champin d'Europe de K1 et Champion du Monde de K1.



## ■ **OPÉRATION «SAVOIR SE DÉFENDRE»**

Olivier MATHELIN, entraîneur du club de KRAV MAGA, a proposé à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme, une séance d'initiation au self-défense. Cette opération a plu puisque 40 personnes s'y sont inscrites.

Le club de judo de LUNÉVILLE a accueilli le groupe, très largement constitué de femmes, au gymnase Charles Berte. Une séance d'1h30 ou transpiration et bonne humeur

## **En Mai, le Club de KRAV MAGA réédite l'opération !**

Cette fois, ce sont les habitants de la commune qui vont pouvoir découvrir le self-défense. Le club de KRAV MAGA propose 2 ateliers de découverte, entièrement gratuits, pour les femmes et les hommes de 16 à 65 ans.

Les séances se dérouleront à la Maison des Sports et des Loisirs :

- ▶ **lundi 15 mai 20h30 - 22h00**
- ▶ **lundi 22 mai 20h30 - 22h00**

## ■ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APEM**

Le 6 avril, l'Association des Parents d'Élèves de Moncel organisait sa première Assemblée Générale depuis l'arrivée de la nouvelle équipe, présidée par Nadège PICCIRILLI.

La présentation du rapport d'activités 2018-2022 a permis de mesurer le dynamisme de l'association qui, il faut le rappeler, oeuvre au financement d'activités pour les enfants de l'école. Loto, kermesse, marché de Noël, bourse à la puériculture ont contribué au financement du voyage scolaire 2022 à Clairsapin, dans les Vosges.



## ■ **LES PROJETS 2023 DE L'APEM**

Une sortie scolaire est prévue cette année à la Ferme Aventure, à LA CHAPPELE-AUX-BOIS (88). Et d'ores et déjà, se prépare un voyage scolaire qui devrait conduire les élèves de l'école en bord de mer, en Normandie.

Pour participer au financement de ces très beaux projets, l'APEM va se mobiliser : loto, kermesse de l'école le 30 juin prochain, vente de chocolats, bourse à la puériculture et le traditionnel marché de Noël permettront à la dynamique équipe de récolter des fonds.

## ■ LA SEMAINE DU JARDINAGE

A l'occasion de la 24<sup>e</sup> édition de la Semaine du Jardinage, les élèves de Maternelle, CP et CE se sont rendus, le 17 mars dans la jardinerie Point-Vert. Son responsable, Marc Lacombe, a ainsi proposé aux enseignantes de l'école une matinée de découverte au travers de 3 ateliers animés par des membres du personnel.

Répartis en 3 groupes, les élèves ont tout d'abord reçu un tablier de jardinage : une surprise qui a eu son effet sur ces petites têtes blondes ravies de se transformer en petits jardiniers.

Les animateurs ont ainsi proposé aux élèves de s'initier au rempotage, d'apprendre les rudiments du compostage et enfin, d'aller à la découverte de la vie animale indispensable au jardin. Et les animateurs ont dû s'adapter aux questions parfois inattendues, d'élèves curieux de tout : «est-ce que les vers de terre ont des yeux ?».

A l'issue de cette matinée riche de découvertes et d'apprentissages, les enfants sont rentrés à l'école avec leur tablier, une jardinière rempotée par eux-même et un diplôme !

Le printemps arrive et nul doute que les enfants auront à coeur d'aider leurs parents et grands-parents dans le jardin.



## ■ AU PROGRAMME DES ÉLÈVES

Le 17 mars à l'occasion du Conseil d'École, la programmation pour la fin d'année scolaire a été évoquée par l'équipe pédagogique venue à la rencontre des parents d'élèves, du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale et de Laëtitia BARBIER, adjointe au maire en charge de l'école.

Les 64 élèves de l'école auront l'occasion dans les mois à venir, d'aller découvrir l'impression 3D à la médiathèque (*classe de Mme Martin*), d'être sensibilisés à la question de l'autisme en

allant à la MAS de MOYEN (*Grande section, CP et CE*), d'aller visiter l'Habitat Inclusif «La Maison des Hibiscus» rue des hirondelles ou bien encore, de participer à la remise des bouchons et stylos usagés collectés, destinés à des associations qui les valorisent.

Une kermesse ponctuera l'année scolaire. Notez la date, ce sera le **30 juin 2023**. Des représentations seront animées par les enfants. Une tombola et une restauration sur place seront également proposées.



## ■ MODIFICATIONS DES BONS DE CHAUFFAGE

C'est le 04 avril 1991 que par délibération du conseil municipal, ont été instaurés les bons de chauffage attribué par le CCAS aux personnes âgées disposant de peu de moyens financiers.

En 2013, les critères d'attribution ont été revus. En 2016, les bons de chauffage ont été revalorisés. Mais au fil des ans, les écarts dans la précarité se sont aggravés pour atteindre des niveaux préoccupants, aujourd'hui. De plus, les critères d'attribution n'étaient plus adaptés pour tenir compte de certaines situations.

Le CCAS a donc souhaité revoir les modalités d'attribution des bons de chauffage pour prendre en compte les seuils de pauvreté des ménages mais également pour prendre en considération le nombre de personnes vivant dans le foyer.

Cette réflexion a pour objectif de permettre une meilleure justice sociale en aidant davantage les plus démunis.

Après un travail d'étude, le CCAS a validé par délibération le 28 mars 2023, de nouveaux critères d'éligibilité et de nouveaux montants de bons de chauffage, qui entreront en vigueur à compter de l'automne 2023.

Critères d'attribution	Foyer composé de 1 personne (revenu mensuel en €)	Foyer composé de 2 personnes ou plus (revenu mensuel en €)	Montant du Bon de Chauffage
<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes ne vivant pas seules de +70 ans</li> <li>Personnes seul(e)s de +65 ans</li> <li>Veuf/Veuve des ayants droit</li> <li>Être domicilié dans la Commune</li> </ul> <p>L'ensemble des revenus des personnes vivant dans le foyer sont pris en compte pour l'attribution d'un bon de chauffage selon les critères ci-contre</p>	de moins de 500	de moins de 1000	<b>300 €</b>
	entre 501 et 1150	entre 1001 et 1700	<b>250 €</b>
	entre 1151 et 1350	entre 1701 et 2000	<b>120 €</b>
	entre 1351 et 1550	entre 2001 et 2300	<b>90 €</b>
	entre 1551 et 1800	entre 2301 et 2500	<b>50 €</b>
	+ 1800	+2500	<b>0 €</b>

## ■ REPAS DES AÎNÉS

Proposé en mai 2022, le covid ayant chamboulé les organisations, le Repas des Aînés sous son nouveau format avait plu. L'édition 2023 semble confirmer cela puisque les réservations sont en hausse de plus de 30% !

L'équipe du CCAS planche sur son organisation depuis de longs mois pour proposer un repas qui soit à la hauteur des attentes aussi bien dans les assiettes que dans l'ambiance.

**Le 14 mai prochain**, l'animation musicale sera proposée par CANDY SWING : durant leur prestation qui durera 1h30, 2 chanteuses accompagnées de 3 musiciens qui vont revisiter des titres, récents ou non, dans une ambiances «années folles».

## ■ ATELIERS AIDANTS/AIDÉS

L'association LUNÉPREV, avec le financement de la Conférence des financeurs, organise 2 ateliers le **8 Juin 2023**.

**De 9h30 à 12h : atelier à destination des aidants** pour connaître et tester les gestes et matériels susceptibles de leur faciliter la tâche dans leur quotidien d'aidant d'un proche en situation de handicap.

**De 13h30 à 16h : atelier à destination des personnes en situation de handicap**, pour connaître et tester le matériel et les adaptations du domicile pouvant leur permettre de maintenir leur autonomie au maximum dans leur quotidien.

**Sur inscription au 06.71.26.61.76**

- laisser un message sur le répondeur -



## ■ LORIOT, ZONE DE BIODIVERSITÉ

L'ancienne aire de jeu du Loriot tombant en désuétude, un projet de réaménagement a été imaginé par la Commission Environnement pour transformé cet espace en une «Zone de Biodiversité».

Un projet pour lequel Guillaume LAMBOLEZ, 3<sup>e</sup> adjoint en charge de l'environnement, a obtenu une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), pour un montant équivalant à 30% du coût des travaux engagés.

L'aménagement a démarré en février avec le terrassement et l'évacuation du schiste rouge, la plantation d'arbres et arbustes : érables, charmes



fastigiés, buddleia «blue chip», hibiscus, spirée, seringat viendront colorer ce nouvel espace.

Courant mars, c'est la plantation de la prairie fleurie et du gazon qui ont été réalisés. Rendez-vous dans quelques semaines pour apprécier cette nouvelle zone de biodiversité qui abritera prochainement un hôtel à insectes et des nichoirs à mésanges pour favoriser la lutte contre les chenilles processionnaires.

## ■ RAPPEL DES RÈGLES DE CIVISME

Le système de ramassage des ordures ménagères a connu un changement important en 2023. Et un temps d'adaptation a été nécessaire pour s'y adapter.

Si des erreurs peuvent encore survenir, il est cependant regrettable de constater que certains comportements, répétés, constituent en revanche des infractions caractérisées.

Cette situation appelle donc à envisager désormais la verbalisation de ces comportements intolérables.

**Pour rappel, les poubelles et les sacs jaunes, doivent être sortis la veille du ramassage à partir de 19h !**

Les sacs jaunes seront désormais à récupérer en mairie aux heures d'ouverture et les numéros de lots seront enregistrés. Cela permettra de lutter plus efficacement contre les incivilités.

Enfin, il semble utile de rappeler que les bennes à déchets vert sont dédiées aux... déchets verts. Une vidéo surveillance du site est présente et l'identification des auteurs d'incivilités est systématique.

# EAU POTABLE

## ■ PROJET DE STATION POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

L'eau potable est un sujet d'une importance majeure et ce précieux bien que l'on va chercher très loin dans le sous-sol, fait l'objet de toute l'attention des élus depuis des décennies, et d'André FORIN, en charge du dossier.

Sujet d'importance au regard de la très grande longueur du réseau de distribution (*environ 15km*) et de la faible réserve du château d'eau (*100m<sup>3</sup>*).

Sujet d'importance au regard de la qualité de l'eau provenant du grès vosgien bien qu'elle soit très bonne bactériologiquement.

Le réseau d'eau de la Commune a été entièrement remplacé dès l'année 1979 en une bonne dizaine d'années. Il datait de 1936. Il avait donc environ 45 ans d'existence. Nous sommes en 2023, les premières conduites remplacées ont donc maintenant 44 ans...

La station de déferisation est en mauvais état. Il est urgent de la remplacer et d'augmenter sa capacité de traitement.

Le puits artésien a été régénéré en novembre 2021, son rendement est amélioré et il n'y a plus de risque d'obturation pour une génération au moins.

L'eau du grès vosgien que nous captions de ce puits contient en plus du fer que nous éliminons, divers minéraux qui, combinés chimiquement, plus ou moins dissous dans l'eau et selon

sa température et la concentration en gaz carbonique dissous, donnent un pH de l'eau variable et donc un équilibre calco-carbonique soit au-dessus soit en dessous de la norme acceptable. Notre eau est donc tantôt agressive (*et donc corrosive*), tantôt incrustante (*dépôt de calcaire*).

Le projet d'une station de traitement avait été initié par la précédente municipalité. Le maître d'œuvre choisi à l'époque reste le même, mais le projet est repris sur la base de nouvelles analyses d'eau et en mettant autour de la table l'ARS, l'Agence de l'Eau et les Communes que Moncel fournit en eau potable. Ces dernières seront inévitablement impactées par l'augmentation du coût de l'eau, tout comme les habitants de Moncel.

Le projet prévoyait initialement la mise en place de cette station sur le site du puits. Cependant, certaines analyses et études nous poussent à revoir cet emplacement.

Les subventions annoncées par l'Agence de l'Eau sont faibles et uniquement basées sur l'équilibre calco-carbonique.

L'année 2023 sera donc l'année d'études et de décisions pour le conseil municipal qui garde un œil affûté sur le prix de l'eau et qui ne manquera pas d'informer les Moncellois sur la suite donnée à ce projet.



51 000 m<sup>3</sup> d'eau ont été vendus

Le rendement du réseau est de 93%

Conso moyenne 142 l d'eau / jour / moncellois

30% des clients sont mensualisés

Source des données : Rapport DSP Veolia Eau 2022

# MUNICIPALITÉ

Contactez la mairie : ☎ 03.83.74.07.99 / ✉ [mairie.moncel.les.luneville1@wanadoo.fr](mailto:mairie.moncel.les.luneville1@wanadoo.fr)

## ■ SOLIDARIBUS

C'est reparti pour une nouvelle saison avec le Solidaribus ! Ce dispositif proposé par le Secours Populaire, vise à combattre les difficultés liées aux usages numériques. Ce dispositif entièrement gratuit vous sera d'une aide précieuse si vous rencontrez des difficultés avec votre ordinateur, votre smartphone et même une démarche en ligne. **Christophe CEYLAN** est habilité «Aidant Connect» et peut ainsi réaliser en ligne des démarches pour le compte d'un tiers !

Présent tous les 3<sup>e</sup> mercredis du mois devant la mairie, de 13h30 à 16h30, vous le retrouverez le 17 mai et le 21 juin.

Dispositif gratuit et ouvert à tous - ☎ : 06.11.71.57.21



## ■ LA MAIRIE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Les locaux de la mairie ont fait peau neuve depuis quelques semaines. Fini la couleur orange, les murs arborent désormais des teintes plus douces et plus actuelles. Les agents techniques n'ont pas manqué d'apporter une touche de design à ces travaux d'embellissement à l'instar des luminaires LED et des réhausses graphiques : simples mais efficaces.

La sacristie de l'Église a elle aussi bénéficié d'un gros travail de rafraîchissement des peintures.



## ■ CONDOLÉANCES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. JOIGNY André, le 8 mars 2023, à Lunéville.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa femme et à ses proches.

## ■ MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Mis en place en mai 2021, le marché hebdomadaire n'a pas su trouver son public et son arrêt a été prononcé en début d'année. Cet arrêt ne signe pas la fin des marchés sur notre commune, car en effet, le projet d'un marché festif en fin d'année est en réflexion.

## ■ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public :

- le lundi de 16h à 17h30
- le mercredi de 9h00 à 11h30 (*sur rdv*)
- le jeudi de 17h à 18h.

# MAIRIE